

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة
نيويورك

64^{ème} session de l'Assemblée Générale

Intervention

de la Délégation marocaine

devant la 2^{ème} Commission.

au titre du point 62 (a - b) de l'ordre du jour :

« Promotion de la Femme »

New York, le 14 Octobre 2009

Prière de vérifier à l'audition

Monsieur le Président

Permettez moi tout d'abord de remercier, la Directrice du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Directrice de la Division pour la promotion de la femme, la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour le Développement de la femme (UNIFEM), ainsi que la

la femme (UNIFEM), dans le cadre de leurs efforts visant le renforcement de la contribution de la femme et la garantie de son épanouissement dans les domaines économique et social. Malgré les contraintes budgétaires auxquelles il se heurte ?

Cette initiative reflète la portée des avancées enregistrées par le Maroc et s'inscrit dans le cadre d'une dynamique enclenchée au niveau national qui prône la réalisation des réformes juridiques nécessaires et des aménagements institutionnels appropriés pour la promotion des droits de l'Homme et la protection des libertés fondamentales.

Monsieur le Président

Aujourd'hui, le Maroc confirme son engagement national et international de respecter les droits humains y compris les droits de la femme. Pour cela, des réformes juridiques ont été initiées concernant une série de mesures et de dispositifs qui intègrent l'égalité genre dans une perspective transversale impliquant tous les acteurs. Le Maroc confirme, également, sa volonté de garantir une bonne gouvernance et de se conformer aux recommandations et aux dispositifs contenues dans les accords internationaux auxquels il a adhéré.

Le Maroc oeuvre depuis toujours avec détermination et persévérance pour promouvoir le rôle de la femme dans la société. Cet intérêt a été renforcé grâce aux orientations et aux décisions politiques prises par le Gouvernement marocain.

Monsieur le Président

Le Maroc a lancé le 30 mai 2009 un Programme National de Développement Humain